



LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE UN HABITAT GROUPÉ PARTICIPATIF EN LOCATIF



Louvain-la-Neuve, Bruxelles
17•18 juillet 2017



LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE UN HABITAT GROUPÉ PARTICIPATIF, EN LOCATIF

Louvain-la-Neuve, Bruxelles 17•18 juillet 2017

Voyages, Voyages...	page 4
LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE	pages 5-6
ABBNEYFIELD BELGIQUE, UN CONCEPT ORIGINAL D'HABITAT AUTOGÉRÉ	page 7
LES MAISONS ABBEYFIELD Fonctionnement	page 8
LES MAISONS ABBEYFIELD Le projet social et la gouvernance	page 9
LES MAISONS ABBEYFIELD Fonctionnement (suite)	page 10
LES MAISONS ABBEYFIELD Comment devenir habitant.e Abbeyfield?	pages 11-12
OÙ SONT CES MAISONS, À QUOI RESSEMBLENT-ELLES ?	pages 13-14



Voyages, Voyages...

S'ouvrir à d'autres manières de penser et de faire, accéder à d'autres expériences et par la même confronter nos propres réflexions et interroger nos pratiques, c'est toute la richesse que nous apporte la réalisation de ces voyages d'étude, à la rencontre des acteur.trice.s, qui, en Europe œuvrent pour qu'existent et/ou font exister de nouveaux modes d'habiter dans la vieillesse.

Ces moments de rencontre, plutôt joyeux, permettent de créer des liens en vue d'échanges et de collaboration dans la durée. La présence de nos ami.e.s Belges et Allemand.e.s aux Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif de Nantes en est un exemple.

Des voyages qui sont l'occasion, pour les adhérent.e.s et ami.e.s de Hal'âge, de partager une expérience collective et d'échanger points de vue et questionnements.

Créer ensemble des outils pour informer, les mettre à la disposition de celles et ceux qui pourraient trouver là inspiration et stimulation pour leurs propres projets, donner envie d'aller voir ce que font nos voisins, c'est dans leur restitution que ces voyages prennent sens. Ils occupent une place fondamentale et privilégiée dans les activités de l'association.

Notre objectif était et reste d'en organiser un tous les deux ans au moins, 2015 l'Allemagne, 2017 la Belgique. Et en 2019 ? Pourquoi pas l'Italie ?

Juin 2018



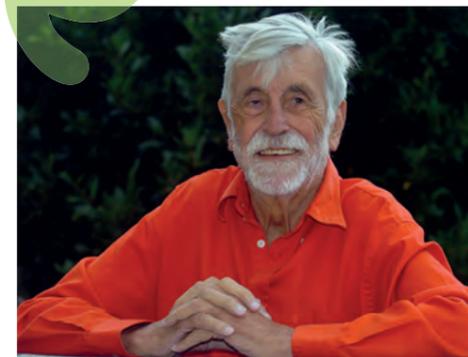
LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE

Un habitat groupé participatif en locatif pour 55 ans et plus

Abbeyfield c'est à la fois un concept d'habitat groupé et un mouvement de volontaires dont le but est de créer avec et pour des aînés des maisons où l'on partage avec d'autres un mode de vie convivial, où chacun.e garde son indépendance tout en participant à la gestion de la maison.

Les origines

« *Abbeyfield se pose en réaction face à la situation inacceptable qui prévalait en Angleterre après la seconde guerre mondiale, en particulier pour de jeunes aînés, soldats démobilisés, veuves de guerre, fonctionnaires et civils rentrés des colonies britanniques ayant accédé à l'indépendance... la précarité financière et le manque de logements sont criants* » Xavier Leroy¹



Richard Carr-Gomm, fondateur d'Abbeyfield Society

Faisant ce constat, Richard Carr-Gomm, colonel en retraite, propose aux personnes concernées, "afin de leur rendre leur dignité, un habitat groupé, associant vie privée et vie en groupe, où ils se soutiendront mutuellement, aidés par des volontaires" Xavier le Roy¹.

En 1956, avec l'aide de quatre volontaires, il achète une maison à Abbeyfield road à Londres et y crée un habitat, le mouvement ainsi amorcé prend le nom de cette rue.

D'autres maisons voient le jour, et petit à petit le projet s'étend à tous les milieux sociaux, Abbeyfield oriente son action vers les personnes âgées qui se sentent particulièrement intéressées par le concept.

L'idée gagne les pays du Commonwealth, les USA, le Japon, l'Afrique du Sud. Et l'Europe, Italie et Pays-Bas, Belgique.

Abbeyfield International, qui a son siège à Londres, compte aujourd'hui , 600 maisons dans 9 pays et 10 000 volontaires.

Abbeyfield Belgium

Abbeyfield Belgium s'est constituée en 1995/1996 et devient membre d'« Abbeyfield international ». Comme chaque association nationale, elle a développé son projet selon sa propre culture et les besoins de la population, tout en respectant la Charte Abbeyfield centrée sur :

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE

LE RESPECT DE LA PERSONNE,

L'AUTONOMIE,

LA RECONNAISSANCE DE SES DROITS.



LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE

Un habitat groupé participatif en locatif pour 55 ans et plus



Monique Verstraeten, co-fondatrice de l'asbl Abbeyfield Belgium

Un long chemin

Monique Verstraeten, première présidente de l'asbl Abbeyfield Belgium, découvre Abbeyfield et organise un voyage d'étude en Angleterre pour une dizaine de personnes qui reviennent enthousiasmées et sont volontaires pour travailler sur un projet Abbeyfield Belgique.

L'asbl créée en 1995 est composée, jusqu'à aujourd'hui, essentiellement de volontaires et de bénévoles et compte parmi ses administrateur.trices des personnes qui font référence sur les sujets liés au troisième âge en Belgique, dont Xavier Leroy¹. Les débuts sont difficiles, malgré l'enthousiasme des membres et le soutien de la Fondation Roi Baudouin.

L'équipe va s'attacher à faire connaître le modèle anglophone au travers de la traduction des textes fondateurs et de ceux qui régissent le fonctionnement des maisons. Elle va élaborer un projet adapté aux réalités et à la législation en vigueur en Belgique où la législation est différente selon les régions. Puis, elle va informer, sensibiliser, et mobiliser. Elle met en place des comités locaux à Lixhe, Namur, Bruxelles, Gand, Eupen, Villers-La-Ville.... dans le seul but de créer une première maison Abbeyfield en Belgique.

C'est à Villers-La-Ville², en Wallonie, que les conditions s'avèrent être les plus favorables. En 2002 un ancien couvent est acheté par la Fondation Roi Baudouin, qui le cède à l'association locale qui le rénove.

En 2004 c'est à Etterbeek, commune de Bruxelles, que voit le jour la maison « Entre voisins ».

1 : Xavier Leroy a été professeur de gérontologie sociale à l'UCL (Université Catholique de Louvain) où il fit partie du Centre de recherche interdisciplinaire sur le vieillissement (CRIV). Il prit une part active dans la création de l'asbl Abbeyfield Belgium (1995), Depuis 2009, il habite la maison Le Martin-pêcheur dont il est membre.

2 : Cette maison s'est transformée en habitat intergénérationnel, avec de jeunes familles. Elle n'a plus le label Abbeyfield.



La Maison Monticelli, Villers-la-Ville • Photo Abbeyfield



Le jardin d'«entre Voisins» • Photo Hal'âge

ABBEYFIELD BELGIQUE, UN CONCEPT ORIGINAL D'HABITAT AUTOGÉRÉ

«Abbeyfield Belgium» aujourd'hui

Organisation

Pour pouvoir répondre aux besoins et satisfaire les demandes spécifiques aux trois régions belges, qui sont dans des situations économiques différentes, et ont chacune leur législation en ce qui concerne l'attribution des subventions et le code du logement, « Abbeyfield Vlaanderen vzw » est fondée en 2011 et « Abbeyfield en Wallonie asbl » en 2013. Elles sont chargées de la promotion du concept dans leur Région respective, l'asbl de Bruxelles est en formation. « Abbeyfield Belgium asbl », jusque-là seule et unique association existante, coordonne aujourd'hui la communication entre les asbl locales et s'assure de la cohérence des projets à travers toute la Belgique.



Temps d'échange entre Habitat et participation et Hal'âge
Photo Hal'âge



« Le Martin-Pêcheur », Watermael-Boitsfort • Photo Abbeyfield

Raison sociale

Abbeyfield Belgium promeut l'habitat groupé participatif pour des personnes de 55 ans et plus, indépendantes et autonomes, qui assurent ensemble la gestion de leur maison pour créer un lieu de vie épanouissant. Ce concept s'adresse principalement aux personnes isolées, aux revenus modestes.

Les maisons Abbeyfield

Chaque maison se constitue en personne morale en se dotant d'un statut juridique, soit celui d'association sans but lucratif ou de société coopérative à finalité sociale. Les habitant.e.s sont membres effectifs de celle-ci. L'association est indépendante, tout en faisant partie de et étant soutenue par « Abbeyfield Belgium » qui a établi une charte qui garantit le cadre éthique, juridique et social dans lequel s'inscrit chaque maison, doit approuver la création de chaque nouvelle maison et reste une ressource pour épauler les habitant.e.s en cas de problèmes internes et/ou de vide locatif. Pour réaliser ces projets l'association développe des partenariats publics et privés.



Partager les bons moments ! • Photo Abbeyfield

LES MAISONS ABBEYFIELD

Fonctionnement

Quelle est la vie dans une maison Abbeyfield : comment cela fonctionne ?

C'est un habitat groupé participatif où chaque habitant.e dispose de son espace privé et peut jouir des espaces communs. C'est le groupe, constitué en comité d'habitant.e.s, qui assure la gestion quotidienne. Les tâches communes sont partagées selon les possibilités de chacun.e.



Repas commun au Blanc Bwés • Photo Perwez

Elles.ils se retrouvent souvent autour d'une table pour partager un repas. C'est le comité des habitant.e.s qui en détermine la fréquence, comme il décide de celle des activités, des réunions organisées par et pour les habitant.e.s, en détermine le contenu et veille à leur mise en oeuvre.

La maison est ouverte sur l'extérieur, elle accueille famille et ami.e.s. Elle participe à la vie culturelle et sociale de l'endroit où elle est implantée, la maison est ouverte aux habitant.e.s du quartier.

L'association est locataire du bâtiment où sont situés les logements. Le coût de fonctionnement de la maison est réparti entre les habitant.e.s. Ceux-ci paient **une participation mensuelle aux frais** dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale, le **PAF**. **Des volontaires** les soutiennent dans la réalisation de leur projet.

Quel est le coût pour un habitant Abbeyfield ? Le PAF ou Participation aux Frais

Il est demandé à chacun.e une **participation aux frais**, ou **PAF**, dont le montant mensuel comprend les frais relatifs au loyer et aux charges qui couvrent la jouissance des espaces communs. Les repas pris en commun, les consommations individuelles et collectives de chauffage et d'eau, les consommations collectives d'électricité. Les assurances et la constitution d'une réserve pour les réparations et l'inoccupxation temporaire d'un logement. La maison est gérée à prix coûtant (prix qui diffère selon les maisons).



Le Blanc Bwés, la cuisine commune • Photo Hal'âge

LES MAISONS ABBEYFIELD

Le projet social et la gouvernance

Les Statuts et le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur)

Le conseil des habitant.e.s définit un projet social et un mode de gestion démocratique, en se mettant d'accord sur les règles qui définissent comment, concrètement, il désire vivre ensemble. Pour rédiger statuts et ROI, chaque maison a pour guide **la charte Abbeyfield** et un **vade mecum** (cf page 12) qui est le fruit de l'expérience des maisons Abbeyfield. Chaque maison en adapte les dispositions selon son style propre, et ainsi se façonne sa propre personnalité. Ceci avec l'appui, l'amitié et la collaboration des volontaires.

Quelques principes d'organisation

1. Les habitant.e.s se répartissent entre eux les charges nécessaires au bon fonctionnement de la maison. Chacun.e est ainsi responsable d'une ou plusieurs charges. Un.e coordinateur.trice veille au bon fonctionnement de l'ensemble. Ces charges, y compris celle de coordination, sont renouvelables périodiquement. Cela assure une répartition du travail très souple où chacun.e peut valoriser ses compétences et en acquérir de nouvelles.

2. Les décisions concernant la vie quotidienne se prennent au Comité des habitants qui se réunit régulièrement, par exemple tous les quinze jours.

3. Dans tout groupe humain, l'entente, la convivialité et la justice sont le fruit d'un travail quotidien et ce n'est pas plus facile lorsque l'on avance en âge. Pour faciliter ce travail de groupe, il peut être utile de se faire aider par une personne compétente. L'association **Habitat & Participation**³, subventionnée par les pouvoirs publics, répond toujours volontiers et efficacement à de telles demandes. Cependant, il peut arriver que le groupe soit incapable de sortir seul d'un désaccord ou même d'un conflit. Quand cela arrive, faire appel à une médiation ou à un animateur de groupe qui veillera à gérer la prise de parole. Là encore, Habitat & Participation peut aider.⁴

4. Structure du fonctionnement : l'asbl

Les habitant.e.s sont également membres de leur asbl qui est l'organe juridiquement responsable de leur maison. Réunis en **AG** (Assemblée Générale), ils désignent les administrateur.trices : moitié habitant.e.s et moitié non-habitant.e.s. Le.la présidente de l'asbl est obligatoirement un.e volontaire.

5. Le comité des habitant.e.s

Composé uniquement des habitant.e.s, il constitue l'outil de l'autogestion.

Planning des charges, Le Blanc Bwés, Perwez • Photo Hal'âge



3 : "L'asbl Habitat et participation, fondée en 1982, a pour objet de promouvoir les processus participatifs décisionnels interactifs, supposant la mise en oeuvre d'un dialogue et d'un partenariat. L'association œuvre plus particulièrement dans les domaines de l'habitat, ..."

4 : Cet encart a été rédigé d'après une note de Xavier Leroy : « De l'habitat groupé participatif ou comment des vieux rentrent en Kot à projet » - Centre «AVEC», Wallonie

LES MAISONS ABBEYFIELD

Fonctionnement (suite)

Quelles sont les caractéristiques du bâti ?

Les appartements individuels comprennent chacun :
un living avec kitchenette,
une chambre à coucher,
une salle de bain.

Dans les locaux à usage commun, le groupe dispose :
d'une cuisine,
d'une salle à manger pouvant aussi servir de salle de séjour,
d'une chambre d'ami.e.s,
d'une buanderie,
d'un jardin etc...

Le bâtiment et les logements sont adaptés au vieillissement (ascenseurs, pas d'obstacles au sol, douches à l'italienne, espaces suffisant pour déambulateur, fauteuil roulant...)



Cuisine commune, au Blanc Bwés • Photo Hal'âge



Une vue de la terrasse à l'étage au Blanc Bwés
Photo Hal'âge



Le jardin, au Blanc Bwés • Photo Hal'âge

Quel est le rôle des bénévoles/volontaires Abbeyfield ?

Pour Abbeyfield, l'engagement des volontaires a été et est toujours primordial. Ce sont des volontaires qui ont créé Abbeyfield Belgium, ce sont des volontaires qui ont contribué considérablement à la réalisation des maisons Abbeyfield en Belgique.

« La collaboration entre habitants et non habitants est un élément important pour assurer la solidité et la permanence du projet Abbeyfield et son ancrage dans son environnement social. Elle permet aux habitants de garder, voire de multiplier les rapports intergénérationnels et d'assurer des formes de partage ou de support assurant une solidarité sociale ne se limitant pas aux membres du groupe. Bien sûr, ces deux catégories de volontaires ne sont pas étanches. Des volontaires non-habitants deviennent habitants et les habitants d'une maison s'impliquent souvent dans la création et le soutien d'autres maisons. »⁵

5 : Xavier Leroy : « De l'habitat groupé participatif ou comment des vieux rentrent en Kot à projet » - Centre «AVEC», Wallonie

**Volontaire,
une expérience
enrichissante**

Sentez-vous utile!



LES MAISONS ABBEYFIELD

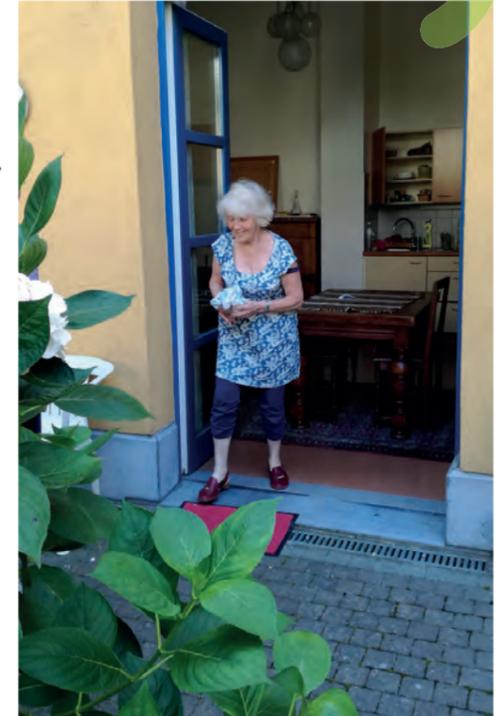
Comment devenir habitant Abbeyfield ?

Fonder une maison Abbeyfield

Des personnes "candidat.e.s habitant.e.s" et "volontaires" constituent un noyau, elles vont se rencontrer régulièrement au sein d'un comité local, recherchent un immeuble qui convient et au moment de la création, elles s'adressent à « Abbeyfield Belgium » pour approbation et soutien.



Andrée Dohmen, Présidente du CA de «Entre voisins», nous explique le fonctionnement de la maison • Photo A. Labit



Simone devant la cuisine commune d'«Entre Voisins»
Photo Hal'âge

Candidater une fois que le projet est lancé

Une procédure d'admission et des rencontres sont proposées au candidat ceci avec pour objectif d'aider le.la candidat.e et les habitant.e.s à faire un choix judicieux.

Comment cela se passe-t-il ? (en page suivante, des informations plus détaillées)

La personne visite les lieux, reçoit toutes les informations utiles, et fait connaissance avec les habitant.e.s. Si elle est vraiment motivée à poursuivre, elle est invitée à faire un stage de quinze jours dans la chambre d'ami.e.s de la maison.

Après quoi, le Comité des habitant.e.s et le CA sont appelés à se prononcer sur sa demande, 2/3 des voix sont nécessaires. Les habitant.e.s acquièrent le droit d'occupation d'un logement du fait de leur adhésion au projet et aux statuts de l'asbl qu'ils gèrent ensemble.

Le droit d'occupation du logement se perd lorsque l'on quitte ou que l'on est exclu.e de l'association.

Vademecum Abbeyfield Belgium

Le vade mecum est un document qui a été rédigé progressivement, depuis le début d'Abbeyfield Belgium, dès avant la création de maisons.

« Nous avons compilé les documents édités par le mouvement en Angleterre, en Nouvelle-Zélande et au Canada. Et on s'est efforcés de les adapter à la Belgique et aux possibilités actuelles ».

Au fur et à mesure de l'acquisition d'expériences, le document s'est enrichi mais aussi complexifié. Il est actuellement revu et géré par l'association Abbeyfield Belgium dont certains membres y consacrent beaucoup de temps... Le texte actuel est soumis aux habitants des maisons pour qu'ils introduisent leurs remarques. Le travail n'est pas terminé !

LES MAISONS ABBEYFIELD

Comment devenir habitant Abbeyfield ? (suite)

La procédure d'admission pour devenir habitant.e⁶

Après qu'elle ait pris contact avec l'asbl de la maison, le.la président.e invite la personne qui candidate à venir visiter la maison et à cette occasion lui en explique le fonctionnement et met à sa disposition les informations utiles à sa décision.

DOCUMENTS REMIS

R.O.I. : Règlement d'Ordre Intérieur.

P.A.F. : Participation Aux Frais (montants et postes)

Convention personne référente : chaque habitant.e doit désigner une personne de référence ainsi qu'un.e suppléant.e mandatées par elle. lui pour l'assister en cas de besoin et s'il y a lieu pour prendre à sa place toute décision qu'il.elle ne serait plus en état de prendre lui.elle-même.

Lorsque la.le candidat.e a pris connaissance de ces informations, elle.il présente adresse une lettre de motivation au conseil d'administration de l'asbl. C'est alors que la procédure d'admission est mise en place :

- le comité des habitant.e.s, par l'intermédiaire du.de la coordinateur.trice l'invite à un repas commun pour un premier contact informel ;
- elle.il prend rendez vous avec le.la chargé.e de mission d'Abbeyfield Belgium, pour présenter et exposer sa perception du projet ;
- il lui est demandé de prendre rendez-vous avec un médecin pour examiner son état de santé, avec un.e assistant social.e pour vérifier si ses ressources sont suffisantes ;
- elle.il est invité.e à rencontrer les habitant.e.s individuellement, puis à faire un stage de quinze jours dans l'habitat, où elle.il occupera la chambre d'ami.e.s.

A l'issue du stage :

- une deuxième rencontre sera organisée avec le.la chargé.e de mission pour faire le point et confirmer ou non le maintien de sa candidature ;
- les habitant.e.s, qui entendront le rapport du.de la chargé.e de mission, seront invités à se prononcer par vote à bulletin secret. L'accord des deux tiers des habitant.e.s est requis pour considérer que l'avis est positif ;
- Si le vote au sein du conseil des habitant.e.s est favorable, le CA, vote à son tour de la même façon, concernant la candidature. Si celle-ci est acceptée, le CA confère à la.au candidat.e le statut de membre effectif.

Le candidat est alors invité à signer un contrat d'adhésion ainsi que la convention qu'il aura signée avec sa personne de référence.

6 : Rédigé d'après les informations recueillies auprès d'habitant.e.s et volontaires au cours du voyage d'étude.

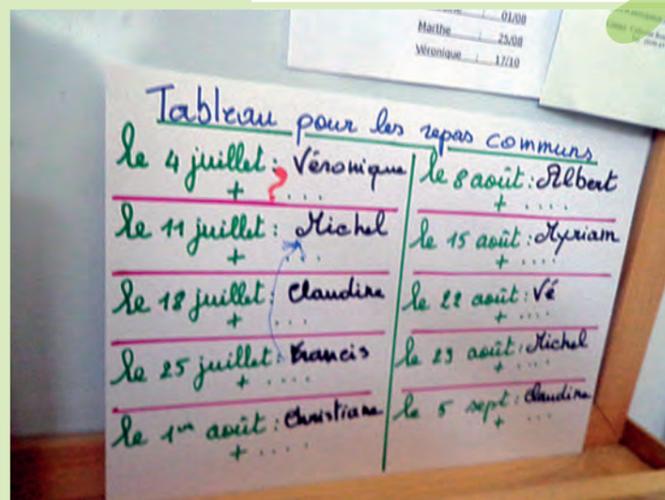


Tableau pour les repas communs au Blanc Bwès • Photo Hal'âge

OÙ SONT CES MAISONS, À QUOI RESSEMBLENT-ELLES ?

Six réalisations :

Entre-voisins, Etterbeek, 2004

Pionnière des Maisons Abbeyfield en Belgique, la maison «Entre Voisins» s'est ouverte en 2004. Le projet, pensé par un noyau de personnes a pu se concrétiser grâce à la volonté et au dynamisme du pouvoir politique de la commune d'Etterbeek. Elle comprend huit appartements, issus de la rénovation de trois petites maisons contigües.



Les trois maisons rénovées • Photo Entre Voisins

Jean Remacle de la Tour, Lixhe-Visé, 2005

Le Manoir porte le nom de Jean Renacle de La Tour qui le fit construire vers 1730. La dernière propriétaire en fait don à la Fondation du Roi Baudouin qui le rénove pour y créer une maison Abbeyfield. Elle comprend neuf appartements.



Maison Jean Remacle de la Tour, Lixhe-Visé

Le tour de table, Namur, 2006

La Maison Abbeyfield de Namur est située dans une ancienne brasserie appartenant à la Régie Foncière⁷ de la Ville de Namur. La maison est née d'une collaboration entre les initiateurs locaux et la Ville de Namur. Elle comprend huit appartements.



L'ancienne brasserie

Le Martin-Pêcheur, Watermael-Boitsfort, 2009

Deuxième maison Abbeyfield créée à Bruxelles, C'est la Commune qui en est l'initiatrice et la propriétaire, suite à des contacts avec l'asbl Abbeyfield Belgium. Les habitant.e.s, sont aujourd'hui au nombre de neuf : six femmes et trois hommes de différentes générations, des baby-boomers aux octogénaires.

« Nous tenons beaucoup à cette mixité et à ce côté intergénérationnel ». La maison comporte neuf appartements.



La maison Le Martin-Pêcheur, Watermael-Boitsfort



Entre-voisins, Le Blanc Bwès, Perwez, 2015

La nouvelle maison de Perwez offre dix appartements flambant neufs situés dans une maison basse énergie. Elle est intégrée dans un lotissement de 24 maisons individuelles.

7 : La Régie Foncière est ?????????????????????????????????



Créée en 2014 par des personnes désirant mettre en avant des nouvelles formes d'habitat dans la vieillesse, Hal'âge est une association nationale.

Les contacts réguliers et les échanges que nous avons avec de nombreuses femmes et quelques hommes qui, comme nous, se posent la question, « *Où, comment et avec qui allons nous habiter dans la vieillesse ?* », nous confortent dans l'idée qu'il est nécessaire de trouver des solutions d'habitat, accessibles à toutes et tous, qui soient une alternative à ce qui est proposé communément aujourd'hui.

2015/2016

Voyage d'étude en Rhénanie-Wesphalie, café-débats, interventions en colloques, conférences, aux Rencontres Nationales de l'Habitat participatif à Marseille font partie de nos activités. Création d'un site internet, travail sur les spécificités de l'habitat participatif et solidaire prenant en compte le vieillissement et la manière dont nous pouvons soutenir celles et ceux qui nous sollicitent, groupes-projets, bailleurs, élu.e.s, collectivités... lors de séminaires, séances de travail en interne et avec les concerné.e.s dans l'objectif de devenir un réseau ressources sur les questions de l'habiter participatif, citoyen et solidaire dans la vieillesse.

Juin 2016, première AG à Montreuil.

Nous sommes implanté.e.s à Brest, Châteauroux, Draguignan, Nantes et Rennes.

2017/2018

Tour de France d' « Agitprop », soutien aux projets d'habitat sur les questions de la prise en compte du vieillissement, comme celui de l'habitat participatif pour seniors « Îlot i2 » à Nantes, voyage d'étude en Belgique, un séminaire « **Alzheimer en habitat participatif et solidaire : possible ou pas ?** » à Choisy le Roi : nos activités sont nombreuses.

Les sollicitations sont régulières, diverses et se multiplient. Comment y répondre ?

Lors de notre AG à Nantes, nous décidons de rentrer dans un Dispositif Local d'Accompagnement, qui nous permet aujourd'hui, avec de l'aide extérieure, de définir, pour les années qui viennent, des objectifs pertinents et de répondre au mieux aux défis qui nous attendent.

Aux RNHP de Nantes, nous proposons une table ronde et un forum de rencontres.

Nous sommes aussi à Montpellier, Nancy, Paris et St Nazaire.

